



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Résultats de l'enquête flash sur la territorialisation du plan de relance

Un plan de relance pertinent mais nécessitant une territorialisation et une ingénierie plus importantes



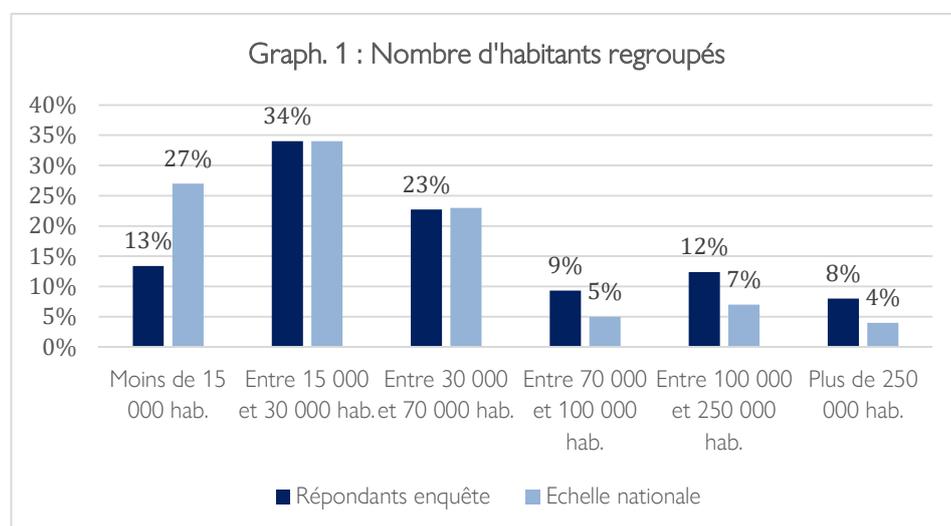
ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

En partenariat avec l'ADGCF

A la suite de la présentation du plan France Relance, par le Premier ministre, le 3 septembre 2020, la territorialisation des mesures annoncées devient centrale. Dans le même temps, plusieurs intercommunalités ont également mis en place des plans de relance locaux.

Afin d'accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre de ces dispositifs sur le terrain, l'AdCF et l'ADGCF ont lancé une enquête flash début octobre auprès des directeurs généraux d'intercommunalités. Il s'agissait de connaître d'une part, leur niveau d'appropriation du plan France Relance à l'échelle locale et d'autre part, les mesures qui ont d'ores et déjà pu être mises en œuvre sur leur territoire en parallèle de ce plan national.

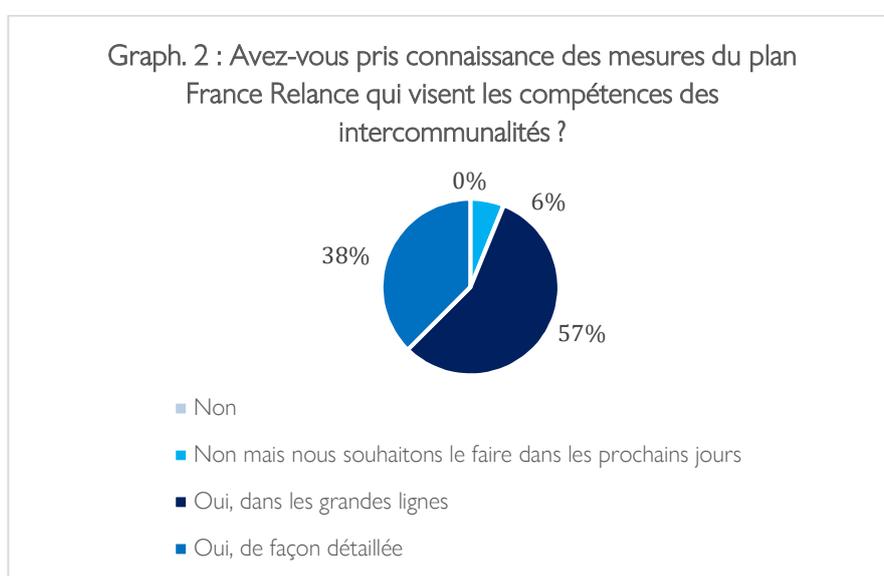
Cette enquête a permis de recueillir le témoignage de plus d'une centaine de territoires. Le profil démographique de ces intercommunalités coïncide globalement avec les statistiques nationales (cf. graphique ci-après) - en dehors du cas de celles comptant moins de 10 000 habitants.





Une prise de connaissance importante de France Relance dans les territoires

Une très large majorité des répondants déclare avoir pris connaissance de France Relance (graph. 2), soit de manière détaillée (38%), soit dans les grandes lignes (54%). Les représentants des intercommunalités ayant pris connaissance de ce document « de façon détaillée » ne représentent pas que les territoires les plus peuplés : 44% d'entre eux regroupent moins de 30 000 habitants tandis que 39% comptent plus de 100 000 habitants.



Certains répondants ont souligné le manque de clarté de ce plan avec les dispositifs existants :

« J'ai une lecture difficile d'abord du plan de relance, ensuite de son articulation avec les programmes nationaux (petites villes de demain, ORT, plan vélo, cœur de ville, contrat de transition écologique....). »

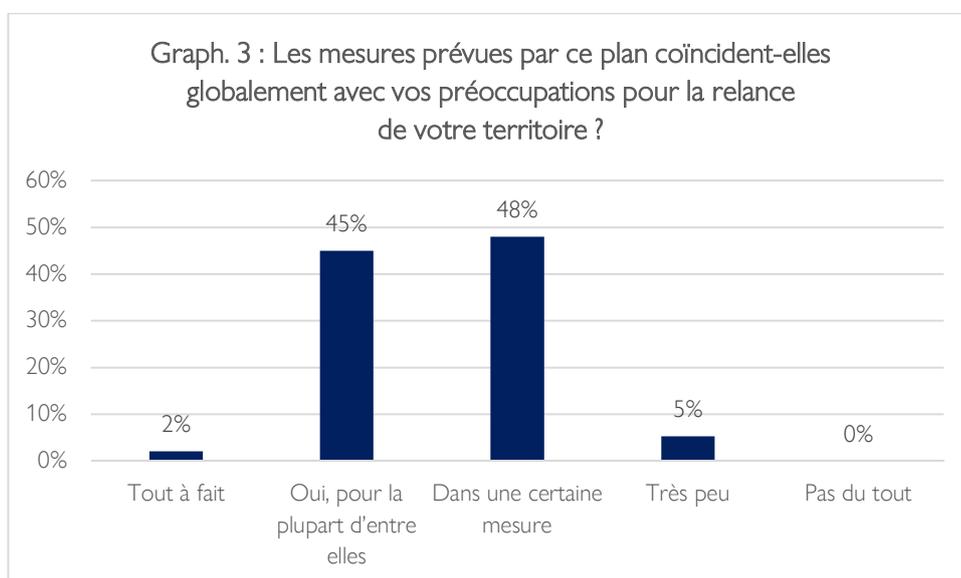
« L'une des principales difficultés demeure le manque de précision sur la méthodologie et le calendrier de délivrance des crédits sur de nombreuses fiches, l'oscillation entre AMI portés par les agences de l'Etat, le recyclage de dispositifs existants, la complémentarité à vérifier avec la DSIL et la DETR, etc. Tout cela rend la compréhension et la lisibilité de ce plan national de relance très difficiles. Notre territoire se montré très volontariste et a déposé de nombreuses fiches actions, nous espérons vivement que les réponses seront à la hauteur des annonces, attentes et enjeux. »



Un plan de relance qui correspond globalement aux besoins des territoires

Seulement 5% des répondants jugent que les mesures de France Relance coïncident « très peu » avec leurs préoccupations locales pour la relance. Le graphique 3 démontre que la plupart des territoires estiment que ce plan de relance national répond globalement aux préoccupations des élus locaux. Plusieurs répondants ont tenu à préciser qu'en matière de transition écologique (rénovation énergétique, circuits-courts, etc.), les mesures répondent aux attentes des territoires.

En revanche, plusieurs réserves sont émises en ce qui concerne les ambitions de ce plan en faveur de la culture ou des mobilités (financement des petites lignes ferroviaires ou le lien entre ce plan de relance et le 4^e appel à projet sur les transports collectifs en site propre par exemple).



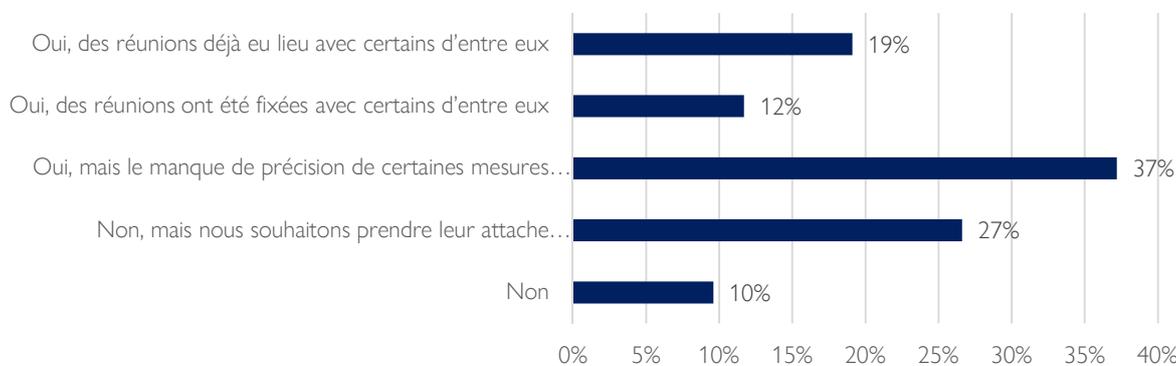
37% des intercommunalités ont eu un contact avec l'Etat ou la région mais souhaitent davantage de précisions

Une minorité d'intercommunalités semblent n'avoir aucun contact avec les services de l'Etat et/ou de la région (graph. 4). Toutefois, pour rappel, les intercommunalités de moins de 15 000 habitants ont assez peu répondu à cette enquête. Or, le graphique 5 ci-après témoigne du fait que ce sont justement ces intercommunalités qui semblent, à ce jour, avoir été le moins contactées par ces mêmes institutions.

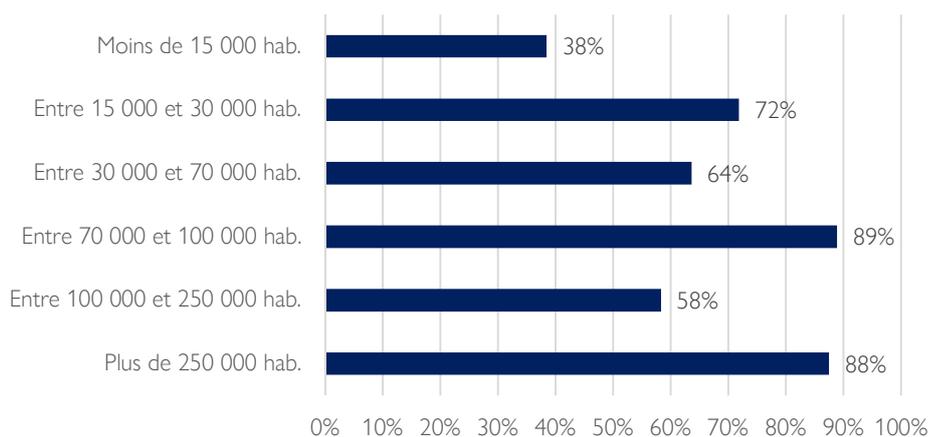
On constate dans certaines régions, que les préfets n'ont pour le moment réunis que les présidents d'agglomération et maires des plus grandes communes. A l'inverse, des préfets de département ont réuni l'ensemble des présidents d'intercommunalité et organisent, via leurs sous-préfets, des relations bilatérales étroites pour faire remonter des projets.



Graph. 4 : Avez-vous déjà pris contact avec les services et opérateurs de l'Etat et, le cas échéant, de la région, pour identifier des projets portés par votre territoire ?



Graph. 5 : Contacts pris ou en cours avec les services de l'Etat et de la région



Lecture : Parmi les intercommunalités regroupant entre 70 000 et 100 000 habitants, 89% ont d'ores et déjà établi un contact avec les services de l'Etat et/ou de la région.

La diversité des situations s'illustre avec les commentaires des répondants :

« En pleine mise en place des nouvelles équipes élues, la précipitation d'institutions comme les Région, syndicats d'énergie ou autres occasionne une pression qui nuit à une bonne réflexion collective. On en vient à accompagner par défaut des projets qui dataient d'avant la période de crise sanitaire, et qui n'ont rien d'innovant encore moins de résilient. »

« Contacts privilégiés avec les services de la Région et de BPI en région. Rôle important de l'agence régionale de développement comme relai d'information et accompagnement des plus petits EPCI. »

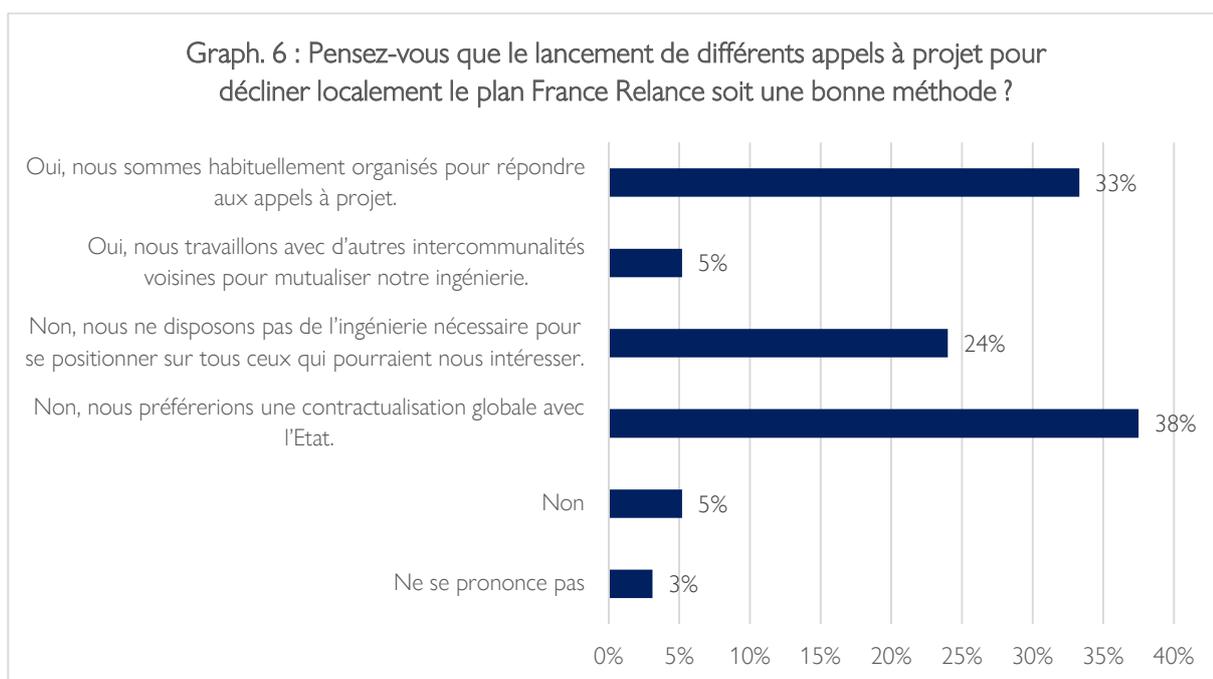
« Pas de contacts identifiés ou des contacts peu informés au niveau des services déconcentrés. »



Le besoin d'une simplification des relations contractuelles avec l'Etat et d'une plus grande ingénierie de projet

A la lecture du plan de relance national détaillé, de multiples appels à projets et autres appels à manifestation d'intérêt sont envisagés pour pouvoir bénéficier des fonds. Là encore, un clivage existe entre 33% de répondants qui indiquent être suffisamment organisés pour y répondre et les 24% qui regrettent ne pas disposer de l'ingénierie nécessaire. Au total, ce sont près de 40% des intercommunalités qui préféreraient une contractualisation globale avec l'Etat.

Sur ce sujet, il convient de noter que ce ne sont pas forcément les plus petits territoires qui rejettent les appels à projet. Ceux-ci déclarent tout simplement ne pas disposer de l'ingénierie nécessaire tant pour ce type de relations avec l'Etat que pour un « contrat global ». Ce sont les intercommunalités de taille intermédiaires qui déclarent être le mieux outillé pour répondre aux appels à projet¹.



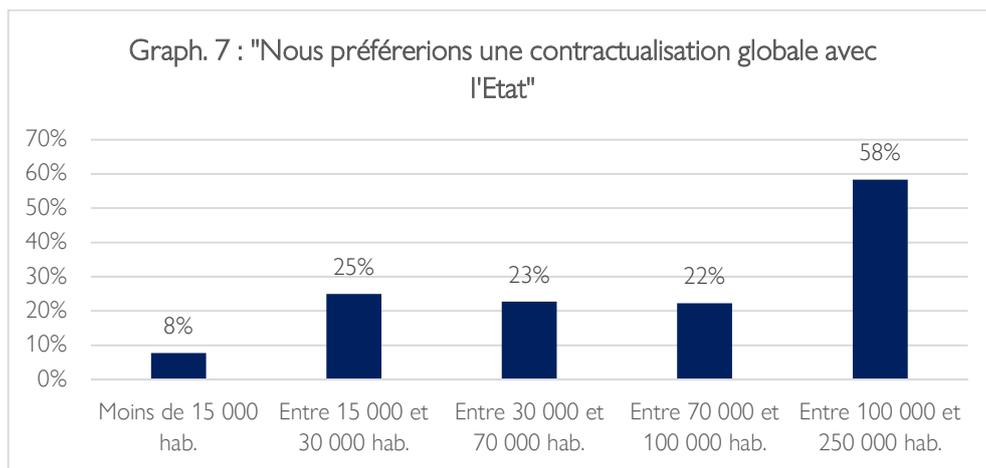
Les groupements les plus peuplés se montrent nettement plus favorable à une globalisation des relations contractuelles avec l'Etat (cf. graphique ci-après).

Toutefois, plusieurs intercommunalités de taille plus modeste ont souligné le besoin de simplification des relations contractuelles avec l'Etat :

¹ 67% des intercommunalités comptant entre 75 et 100 000 habitants et 50% pour celles entre 100 et 250 000 habitants.



« La question des conditions d'attribution des crédits passe trop souvent par des appels à projets. Or, il se trouve que cette approche bénéficie en premier lieu aux collectivités les plus à même de porter des projets et de les financer par elles-mêmes. Une contractualisation État/collectivités serait plus adaptée et cohérente avec l'engagement de notre territoire dans les démarches impulsées par le gouvernement (territoire d'industrie, contrat de transition écologique...) et dans d'importants projets de renouvellement urbain. »

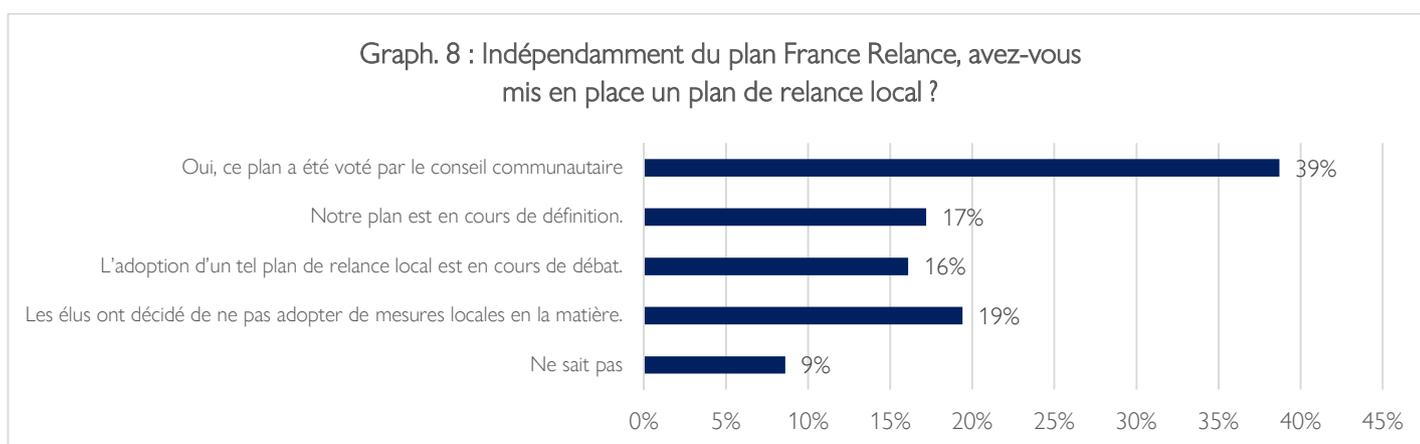


Lecture : parmi les intercommunalités regroupant entre 15 000 et 30 000 habitants, 25% souhaiteraient une contractualisation globale avec l'Etat.

Plus de la moitié des territoires répondant ont adopté un plan de relance local

Enfin, une large majorité de territoires ayant répondu à l'enquête déclarent avoir adopté un plan de relance local (39%) ou en train d'y procéder (17%).

[Première analyse des plans de relance locaux](#)



CONTACTS

Nicolas Portier
 n.portier@adcf.asso.fr
 Floriane Boulay
 f.boulay@adcf.asso.fr

